

THÉMATIQUE 2

ORGANISATION

Module 1 Créer un plan de développement	12
Module 2 Concevoir un projet associatif	13
Module 3 Définir les responsabilités de l'association et des dirigeants	14
Module 4 Féminiser les instances dirigeantes de l'association sportive	15

2. ORGANISATION

1. CRÉER UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT

Objectif général

Réaliser son projet de développement.

Public

Dirigeants, bénévoles, salariés.

Contexte

La réalisation d'un projet associatif est devenu incontournable dans les associations quelles qu'elles soient. Venez découvrir les fondamentaux à ne pas oublier.

Programme

Formation théorique mais surtout pratique pour réaliser son projet de développement.

Modalités et tarifs

Voir fiche d'inscription sur www.correze.franceolympique.com

Structure	Lieu	Date	Contact
CDOS 19	Tulle	mai 2015	Secretariat du CDOS 19 05 55 26 91 90 codep.olympique.19@wanadoo.fr

2. ORGANISATION

2. CONCEVOIR

UN PROJET ASSOCIATIF

Objectif général

Comprendre, concevoir et mettre en place un projet associatif en tant qu'outil de développement.

Public

Dirigeants, bénévoles, salariés, éducateurs sportifs, responsables administratifs.

Contexte

Le projet associatif est un outil permettant de formaliser l'activité de l'association, de mobiliser des bénévoles et de fédérer l'ensemble du club vers un objectif commun. Cet outil, demandé par les financeurs publics, peut sembler difficile à formaliser dans certaines structures.

Programme

- Les intérêts du projet associatif.
- Les étapes dans la conception du projet associatif.
- Questions et échanges avec les participants.

Modalités et tarifs

Voir fiches d'inscription sur www.creuse.franceolympique.com

Structure	Lieu	Date	Contact
CDOS 23	Guéret, Aubusson, La Souterraine	juin 2015	CDOS 23 - S.LAVAUD 06 45 89 55 38 cdoscreuse@gmail.com

2. ORGANISATION

3. DÉFINIR LES RESPONSABILITÉS DE L'ASSOCIATION ET DES DIRIGEANTS

Objectif général

Sensibiliser les dirigeants à leurs obligations.

Public

Dirigeants, bénévoles, salariés, éducateurs sportifs, responsables administratifs.

Contexte

Dans un environnement de plus en plus complexe et réglementé, les associations ont des obligations dans certains domaines et notamment dans le transports des mineurs.

Programme

- Responsabilités de l'association.
- Responsabilités des dirigeants.
- Le transport des mineurs.
- Questions et échanges avec les participants.

Modalités et tarifs

Voir fiches d'inscription sur :

- www.correze.franceolympique.com
- www.creuse.franceolympique.co

Structure	Lieu	Date	Contact
CDOS 19	Tulle	octobre 2015	Secretariat du CDOS 19 05 55 26 91 90 codep.olympique.19@wanadoo.fr
CDOS 23	Aubusson Guéret La Souterraine	septembre 2015	CDOS 23 - S.LAVAUD 06 45 89 55 38 cdoscreuse@gmail.com

2. ORGANISATION

4. FÉMINISER LES INSTANCES DIRIGEANTES DE L'ASSOCIATION SPORTIVE

Objectif général

Accompagner les femmes et les préparer dans l'accession à des fonctions électives.

Public

Dirigeant(e)s bénévoles, salarié(e)s, responsables administratif(ve)s

Contexte

La loi du 4 août 2014 sur l'Égalité réelle entre les femmes et les hommes impose de nouvelles obligations en termes de représentation minimale dans les instances dirigeantes des fédérations sportives.

Programme

- S'engager dans une association.
- Connaître l'environnement sportif.
- Construire son projet.
- Se projeter dans les fonctions dirigeantes.

Modalités et tarifs

Voir fiches d'inscription sur www.croslimousin.fr.

Structure	Lieu	Date	Contact
CROS	Tulle Guéret Limoges	à définir	CROS - L.FAUCHER 05 87 21 31 28 - 06 32 27 86 51 l.faucher@croslimousin.fr